

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 septembre 2004
(convocation du 13 septembre 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
Mme. CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 H 30
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
Mme. PARCELIER Muriel à M. DUCHENE Michel
M. ROUSSET Alain à M. HOUDEBERT Henri
M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max
M. SIMON Patrick à M. MARTIN Hugues
M. SOUBIRAN Claude à M. SEUROT Bernard
M. TAVART Jean-Michel à M. LABISTE Bernard
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme WALRYCK Anne à M. DUCASSOU Dominique à partir de 11 heures

LA SEANCE EST OUVERTE

**BORDEAUX - Cité Carreire - Echange sans soulte de terrains avec l'OPAC
AQUITANIS - Autorisations -**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la réhabilitation de la Cité Carreire à BORDEAUX, un nouveau réseau de voirie a été mis en place, venant se substituer à l'ancien.

En vue de la réalisation de ladite réhabilitation, le Conseil de Communauté s'est prononcé par délibération n°2000/965 en date du 20 octobre 2000 sur le déclassement de plusieurs voies de ce quartier ne présentant plus d'utilité pour la circulation publique et leur aliénation au profit notamment de l'OPAC AQUITANIS. Il s'est également prononcé pour l'acquisition de nouvelles emprises appartenant à AQUITANIS par voie d'échange.

Il s'agit au cas présent de régulariser avec l'OPAC AQUITANIS l'échange constitué par la cession des parcelles communautaires cadastrées IH n°349, 350, 351, 354, 355, 356, 358, 359, 360, 362 et 363 en nature de voiries ainsi que les parcelles en nature de parking cadastrées IH n° 352, 353, 357, 361 et 364, d'une emprise totale de 3 396 m² au profit d'AQUITANIS et l'acquisition des parcelles appartenant à de l'OPAC cadastrées IH 273, 365, 368, 370, 372, 374, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 396, 398, 399, 401, 403, 404, 405, 407, 415, 417, 419, 421, 422, 425, 429, 431, 432, 434 et 436 pour une superficie totale de 2 095 m².

Par communiqué n° 2004-997 V 1300 en date du 5 mai 2004 les Services Fiscaux ont estimé l'emprise cédée par l'OPAC AQUITANIS à 146 650 euros et l'emprise cédée par la Communauté Urbaine à 110 880 euros.

Compte tenu du caractère d'intérêt général de cette opération de réhabilitation de logements sociaux, la Communauté Urbaine envisage de procéder à cette transaction par voie d'échange sans soulte dont les Services Fiscaux ont par ailleurs souligné le caractère avantageux pour l'Etablissement communautaire.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT

- à procéder dans le cadre de la réhabilitation de la Cité Carreire à BORDEAUX à un échange parcellaire sans soulté aux termes duquel l'OPAC AQUITANIS s'est engagé par délibération de son Conseil d'Administration en date du 19 décembre 2003 à céder à la Communauté Urbaine les parcelles susvisées pour une emprise totale de 2 095 m², et à acquérir les parcelles communautaires susvisées pour une emprise totale de 3 396 m²
- à signer les actes et tous documents relatifs à la régularisation de cette affaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. BERNARD LABISTE

